

---

# **PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON**

**08 NOVEMBRE > 21 NOVEMBRE 2022**

---

# SOMMAIRE

---

---

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(6 articles)

---

---



mercredi 9 novembre  
2022

### Le chantier du nouveau siège communautaire avance vite

(339 mots)

Les avantages sont nombreux et permettront aux agents communautaires d'évoluer dans des locaux fonctionnels. Les habitants ...

Page 6



jeudi 10 novembre  
2022

### Un café Tri pour apprendre à mieux gérer ses déchets (474 mots)

À la salle polyvalente, ce samedi matin, de tous les cafés Tri déjà organisés par la Covalom, il y a eu un record de visite...

Page 7



mercredi 9 novembre  
2022 17:09

### Méréville. Un café Tri pour apprendre à mieux gérer ses déchets (125 mots)

La Covalom, en charge de la collecte des déchets non dangereux dans les secteurs Moselle et Madon, et le pays de Colombey, a organi...

Page 8



samedi 12 novembre  
2022

### Une « scène de tri » pour rappeler les règles (297 mots)

Face à la recrudescence de dépôts sauvages aux abords des points d'apports volontaires, la rue des Cazottes et la rue Alber...

Page 9



mercredi 16 novembre  
2022

### Une mutuelle communautaire pour tous (361 mots)

Dans un contexte généralisé d'augmentation des frais de santé et donc du coût des mutuelles, nombreux sont ceux, et en part...

Page 10



samedi 19 novembre  
2022 17:31

### Moselle et madon. La com'com s'engage dans la réduction des déchets (85 mots)

À l'occasion de la semaine européenne de la réduction des déchets, la Communauté de communes de Moselle et Madon a engagé une grand...

Page 11

---

## COMMUNES MOSELLE ET MADON

(7 articles)

---



mardi 8 novembre 2022

### Crise climatique et de l'énergie : la commune prend des mesures (362 mots)

Page 13

Le concours des Maisons fleuries avait été organisé cette année sur la base d'inscriptions de volontaires. Une vingtaine de...



mercredi 9 novembre  
2022

### Modification de l'éclairage public (125 mots)

Page 14

Après avoir abordé le sujet à plusieurs reprises en réunion de conseil municipal, et ayant évoqué la modification des horai...



vendredi 11 novembre  
2022

### Municipalité, commerçants et associations s'unissent pour dynamiser la ville (253 mots)

Page 15

Trois acteurs incontournables du développement de Neuves-Maisons ont signé en mairie une « charte de collaboration et de dé...



dimanche 13 novembre  
2022

### Des projets immobiliers se dessinent (338 mots)

Page 16

Le conseil municipal s'est réuni en salle d'honneur de la mairie. À l'ordre du jour, plusieurs points dont une information ...



jeudi 17 novembre  
2022

### Trois nouveaux gendarmes intègrent la brigade (395 mots)

Page 17

Trois nouveaux gendarmes viennent d'intégrer la brigade autonome de Neuves-Maisons, portant l'effectif au complet soit 32 m...



samedi 19 novembre  
2022

### Une année exceptionnelle pour l'ancienne mine de fer (216 mots)

Page 18

« C'est plus que ce que l'on espérait. On pensait revenir au temps d'avant COVID, aux alentours de 6 500 visites, mais nous...



lundi 21 novembre  
2022

### Renouvellement de conventions au menu du conseil municipal (104 mots)

Page 19

Le renouvellement pour 5 ans de la convention de prestations intégrées entre la collectivité et la société SPL-XDEMAT a été...

---

---

## ACTUALITÉS DIVERSES

(2 articles)

---

---



mercredi 16 novembre  
2022

### Centre de tri : 3 millions d'euros pour valoriser les déchets ultimes (825 mots)

Chaque jour, le centre de tri et de valorisation de Ludres géré par Veolia , installé sur un site de 7,5 hectares dans la z...

Page 21



mercredi 16 novembre  
2022

### 3e métropole la plus attractive de France pour les entreprises (442 mots)

«Une bonne nouvelle qui souligne la vitalité de nos territoires », se réjouit Lorr Up, l'agence de développement économique...

Page 23

---

---

COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES MOSELLE ET  
MADON

---

---

## Le chantier du nouveau siège communautaire avance vite

Le nouveau bâtiment de la com'com de Moselle et Madon est sûrement celui qui modifiera le plus son fonctionnement depuis sa création. En plus d'améliorer les conditions d'accueil du public, il regroupera l'ensemble des services, aujourd'hui éclatés, dans un même lieu.

Les avantages sont nombreux et permettront aux agents communautaires d'évoluer dans des locaux fonctionnels. Les habitants bénéficieront aussi d'une meilleure visibilité et d'une simplification.

Lors de la dernière visite de chantier, Filipe Pinho, président de la com'com de Moselle et Madon, accompagné de Daniel Lagrange, vice-président en charge des travaux, Jessy Fernand, technicien responsable des bâtiments à la CCMM et de l'architecte Benoît Sindt du Studiolada (Nancy), a pu se rendre compte de l'avancée des travaux.

Le chantier respecte le calendrier et avance vite, notamment en raison de la technologie employée, à base d'une structure bois, précise l'architecte. Durant la visite, il a répondu à

toutes les questions des élus en expliquant précisément chaque fonctionnalité et même les revêtements qui seront utilisés pour les sols et les murs. Sur ce point, Jessy Fernand, technicien responsable des bâtiments à la CCMM, a souligné que la fabrication, à même le site, des 12 000 briques en terre crue nécessaires à la construction venait de se terminer.

### Livraison avant fin 2023

Que ce soit au rez-de-chaussée ou à l'étage, les différentes salles sont déjà matérialisées et ont permis aux élus de se projeter dans ce que sera le futur bâtiment une fois terminé.

Le bâtiment, qui aura une surface de 1 750 m<sup>2</sup> sur deux niveaux, sera relié au pôle technique actuel. Il regrou-

pera les bureaux qui accueilleront environ soixante agents. Pour un coût d'environ de 5 m€, le plan de financement s'appuie sur les subventions et sur les économies de fonctionnement qui seront réalisées. Le bâtiment sera livré avant la fin 2023. ■



Filipe Pinho, président de la CCMM, Daniel Lagrange, vice-président en charge des travaux, Jessy Fernand, technicien responsable des bâtiments à la CCMM et Benoît Sindt, architecte chez Studiolada.



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MÉRÉVILLE

## Un café Tri pour apprendre à mieux gérer ses déchets

La Covalom, en charge de la collecte des déchets non dangereux dans les secteurs Moselle et Madon, et le pays de Colombey, a organisé un nouveau café Tri, à la salle polyvalente de Méréville. Sur le thème « On jette ? On trie ? ».

À la salle polyvalente, ce samedi matin, de tous les cafés Tri déjà organisés par la Covalom, il y a eu un record de visiteurs.

Au total, 19 personnes sont venues écouter les deux ambassadeurs du tri, Thomas Dethorey et Julie Pouget. Une intervention souhaitée par les communes, avec présentation et à l'aide jeux pour les habitants, sur le thème « On jette ? On trie ? ». Pour approfondir, des explications sur les filières pour la gestion des déchets avec les enjeux, le but incitatif, la valorisation et le coût final. Plus les habitants seront sensibilisés, moins cela leur coûtera.

Après un point sur les 12 erreurs à ne pas commettre avec les déchets (cf. encadré), d'autres questions ont été soulevées, comme l'exemple de la litière du chat ! Si elle est biodégradable, elle va dans le bac à compost, sinon les litières minérales, à base d'argile ou de silice ne sont pas recyclables, poubelle noire.

Quant aux déchets DEEE (déchet d'équipement électrique et électronique) filière spéciale en déchetterie. L'association Envie Lorraine à Nancy le fait très bien.

Un chiffre toutefois, 54 kg par an par habitant concernant les sacs jaunes, traités par la société Paprec à Dieulouard.

54

Chaque année, 54 kg de sacs jaunes par habitant sont traités par la société Paprec, à Dieulouard.

■ Les papiers mouchoirs et essuie-tout vont dans les composteurs, si non souillés par produits ménagers, sinon ils vont dans le sac noir ;

■ Plastique et cartons non séparés, à séparer et à mettre dans le sac de tri jaune ;

■ Les matières emboîtées sont à séparer et à mettre dans le sac de tri ;

■ Les masques et gants jetables, par mesure de sécurité, sont à mettre sac de tri noir ;

■ Les objets en plastique hors emballages en bon état, sont à donner sinon ils vont dans le sac noir ;

■ Sac déjà rempli et fermés dans le sac de tri, doivent être mis en vrac dans le sac jaune ;

■ Le bois est refusé ;

■ Les vêtements et chaussures, même troués ou usés, vont dans le conteneur à textile ;

■ Verre, bouteilles, pots, vont dans la benne à verre ;

■ Les pots horticoles, en bon état, sont à réutiliser. S'ils sont cassés, ils vont en jardinerie ou poubelle noire ;

■ Les bidons de combustibles vont en déchetterie ;

■ Pour les restes alimentaires, apprenez à cuisiner avec, sinon à composter et emballages en sac jaune. ■



Après un point sur les 12 erreurs à ne pas commettre avec ses déchets, d'autres questions ont été soulevées par les participants.



## Méréville. Un café Tri pour apprendre à mieux gérer ses déchets

La Covalom, en charge de la collecte des déchets non dangereux dans les secteurs Moselle et Madon, et le pays de Colombey, a organisé un nouveau café Tri, à la salle polyvalente de Méréville. Sur le thème « On jette ? On trie ? ».

À la salle polyvalente, ce samedi matin, de tous les cafés Tri déjà organisés par la Covalom, il y a eu un record de visiteurs.

Au total, 19 personnes sont venues écouter les deux ambassadeurs du tri, Thomas Dethorey et Julie Pouget. Une intervention souhaitée par les communes, avec présentation et à l'aide jeux pour les habitants, sur le thème « On jette ? On trie ? ». Pour approfondir, des explications sur les filières pour la gestion des déchets avec les...



*par L'est Républicain*



## Une « scène de tri » pour rappeler les règles

Face à la recrudescence de dépôts sauvages aux abords des points d'apports volontaires, la commune accueille une « scène de tri » visant à sensibiliser de manière décalée aux bonnes pratiques en rappelant les règles associées à la gestion des déchets.

Face à la recrudescence de dépôts sauvages aux abords des points d'apports volontaires, la rue des Ca-zottes et la rue Albert-Thomas accueillent une scène de tri destinée à sensibiliser de manière décalée les usagers aux bonnes pratiques tout en rappelant les règles associées en matière de gestion des déchets.

En effet, les agents des services municipaux ramassent quotidiennement de nombreux sacs aux abords de ces sites, alors qu'aucun ne devrait être déposé en dehors des conteneurs. En plus de constituer une charge de travail supplémentaire non négligeable pour le personnel municipal, ces dépôts constituent des nuisances visuelles et olfactives que subissent riverains et passants.

### Rappel des règles

Cette opération, réalisée en partenariat avec le service déchets ménagers de la communauté de communes de Moselle et Madon (Covalom) et la commune de Pont-Saint-Vincent, vise à rappeler les règles : déposer les emballages recyclables en vrac dans le tambour du conteneur dédié en vidant son sac ; badger avec la carte du service pour ouvrir le conteneur à ordures ménagères et déplacer les sacs noirs fermés dans le tambour.

Et ainsi devenir un « serial trieur » (en français dans le texte : un bon trieur).

### Une amende de 135 €

Cette campagne de sensibilisation

rappelle d'ailleurs que les « mauvais joueurs » ne respectant pas les règles s'exposent à des amendes de 135 € pour tout dépôt sauvage. Il est donc temps de changer les pratiques pour offrir à tous un cadre de vie plus propre et plus agréable. ■



Scène de tri au niveau des conteneurs.



## Une mutuelle communautaire pour tous

La communauté de communes Moselle et Madon a décidé de mettre en place une mutuelle communautaire. Un partenariat avec l'association Mutuac a été signé. Cette mutuelle est accessible à tous les habitants du territoire. Une réunion d'information aura lieu le 29 novembre.

Dans un contexte généralisé d'augmentation des frais de santé et donc du coût des mutuelles, nombreux sont ceux, et en particulier les seniors, qui retardent voire renoncent à leurs soins. Sur ce constat, la communauté de communes Moselle et Madon (CCMM) a mené une réflexion pour mettre en place une mutuelle communautaire. Un long travail mené par Dominique Ravey, vice-présidente en charge de la santé à la CCMM, qui a pu se concrétiser par une signature de partenariat avec l'association Mutuac.

### Une mutuelle accessible à tous

Ainsi la CCMM, par l'intermédiaire de son centre intercommunal d'action sociale (CIAS), pourra proposer à tous les habitants de son territoire une mutuelle communautaire aux garanties améliorées et aux tarifs préférentiels négociés.

« Cette dernière est accessible à toutes et tous sans conditions de ressources », précise Filipe Pinho, président de la CCMM.

### Une permanence sur le territoire

Des permanences chaque premier mardi du mois à partir du début de 2023 seront organisées au siège du CIAS (2, place des Tricoteries à Chaligny). Les habitants pourront bénéficier d'entretiens personnalisés afin de favoriser le déploiement du dispositif et de mettre à disposition des administrés un interlocuteur local sur le long terme. Plusieurs communes se sont déjà engagées à mettre à disposition un bureau pour assurer leurs propres permanences. Les dates, lieux et numéros de téléphone pour les rendez-vous seront prochainement communiqués par les CCAS et mairies concernés. Il n'y aura donc aucun démarchage à domicile ou té-

léphonique.

### Une réunion d'information

Enfin, une réunion d'information, en présence de Dominique Ravey, se tiendra le **mardi 29 novembre** de 14 h 30 à 16 h 30, dans la salle multi-activités (espace Serge-Iung) à Pont-Saint-Vincent pour tous ceux qui souhaitent découvrir les avantages des contrats proposés. ■



Signature du partenariat entre la communauté de communes de Moselle et Madon et l'association Mutuac pour proposer une mutuelle communautaire à tous les habitants du territoire de la CCMM.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – MOSELLE ET MADON

## La com'com s'engage dans la réduction des déchets

À l'occasion de la semaine européenne de la réduction des déchets, la Communauté de communes de Moselle et Madon a engagé une grande action sur tout son territoire afin d'inciter les habitants à agir dans leur quotidien. « Une multitude de rendez-vous seront organisés du 21 novembre au 2 décembre, comme des ateliers de réparation, des visites, des collectes ou même de fabrication », souligne Jean-Luc Fontaine conseiller délégué à la prévention des déchets de la CCMM.

### Programme

- Un atelier de **cuisine anti-gaspi** le mardi 22 novembre de 16 h 30-18 h et 18 h 30-20 h à Thélod (sur réservation)
- Un **repaire café et un atelier récupération de tissus** le 23 novembre de 8 h-20 h à Flavigny-sur-Moselle

- Une **visite du centre de tri textile** le 23 novembre à 14 h à Alain (sur réservation)

- Un atelier de **cuisine anti-gaspi** le 24 novembre de 16 h 30-18 h et 18 h 30-20 h à Bainville-sur-Madon (sur réservation)

- Une séance de **ciné-débat** le 25 novembre à partir de 19 h 30 à Flavigny-sur-Moselle

- Une **collecte de vélos** pour leur offrir une nouvelle vie de 15 h à 17 h à Pulligny (sur réservation)

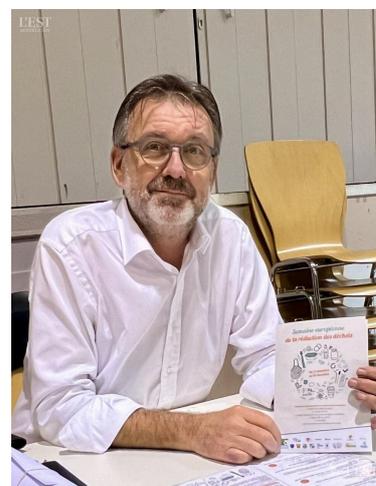
- Un atelier de **fabrication de produits maison** de 15 h à 17 h à Pulligny (sur réservation)

- Un **repaire café spécial jouets** de 9 h à 18 h à Neuves-Maisons (sur réservation)

- Un **marché de produits locaux**

de 16 h à 20 h le 2 décembre à Xeuilley

Toutes les informations sont consultables sur le site de la Communauté de communes de Moselle et Madon. ■



Jean-Luc Fontaine, conseiller délégué à la prévention des déchets de la Communauté de communes de Moselle et Madon.



PAR EMMANUEL VARRIER - 31 OCTOBRE 2022

Le parc d'activités Brabois-Forestière à Chavigny, en prolongement du Technopole Henri Poincaré sur le plateau de Brabois le long de l'A33, lance sa phase 2 en termes d'aménagement. La première phase accueille aujourd'hui cinq entreprises, d'autres arrivent et 70 % du foncier restant est commercialisé. Reste la question cruciale de l'aménagement en matière de mobilité.



*«70 % du foncier de la phase 1 de Brabois Forestière sont aujourd'hui commercialisés», assure Filipe Pinho (deuxième en partant de la gauche), le président de la Communauté de communes Moselle et Madon, le positionnement du futur arrêt du trolley grand-nancéien.*

Parc d'activités Brabois-Forestière : acte 2 et 3 ! Ce foncier économique, situé à Chavigny sur le territoire de la Communauté de communes Moselle et Madon, voit sa phase 1 se terminer en termes de commercialisation. «70 % de la phase 1 sont aujourd'hui commercialisés», assure Filipe Pinho, le président de la Communauté de communes Moselle et Madon à l'occasion d'une visite terrain le 27 octobre. En septembre 2019, Socotec (numéro un français du contrôle construction et acteur majeur de la maîtrise des risques) était la première entreprise à s'implanter sur ce parc d'activités qui s'affiche comme une complémentarité avec le Technopôle Henri Poincaré adjacent. Sur les fonciers déjà commercialisés, une grande majorité demeure le fait d'investisseurs privés proposant des cellules en location ou à la vente. Les entreprises en direct sont présentes à l'image de Cegelec Lorraine, Froid 2000 ou encore Cocirel et le cabinet Mazars (en location dans l'un des bâtiments).

## **Accessibilité et mobilité**

D'autres devraient arriver rapidement à l'image d'Actemium (filiale de Vinci Énergies). «Sur la phase 2 que nous lançons aujourd'hui, nous souhaitons surtout avoir des entreprises en direct», assure Hervé Tillard, vice-président en charge du développement économique à la CC Moselle et Madon. L'ADN du parc d'activités demeure le même : accueillir du tertiaire de haute technologie avec une volonté certaine d'attirer une offre de restauration et d'hôtellerie. «C'est indispensable aujourd'hui aussi bien pour le technopôle Henri Poincaré voisin que pour Brabois-Forestière», assure Filipe Pinho. Cette phase 2 affiche 4 hectares de surface cessible. «Les travaux de viabilisation démarreront au dernier trimestre 2023 pour une livraison début 2024», assure la SEBL en charge de l'aménagement. L'aménagement passe notamment par l'aspect accessibilité et mobilité. «Nous sommes en prolongement direct du technopôle Henri Poincaré, nous souhaitons obtenir une réponse de la Métropole du Grand Nancy sur notre proposition d'installer le futur arrêt du trolley à proximité de la zone. Il nous faut une réponse, oui ou non. L'aménagement en termes d'accessibilité en dépendra», assure Filipe Pinho. La phase 3, en étude d'aménagement également, concernera la zone dite des Claires Chênes. Les trois phases confondues, l'investissement annoncé affiche les 11 M€.

# QUEL DÉVELOPPEMENT POUR D'ACTIVITÉS EN DEHORS DE N

Alors que l'hypercentre nancéien subit un coup de frein dans la place laissée à la voiture avec l'étendue de l'aire piétonne, les zones d'activités commerciales ou tertiaires accélèrent et jouissent de leur proximité avec les axes structurants. De Brabois forestière à Vandœuvre-lès-Nancy, en passant par Saint-Nicolas-de-Port ou encore Toul, chacune poursuit son développement et renforce son attractivité.

## La périphérie doit aussi se mettre au vert

Activités commerciales ou tertiaires, la périphérie continue de **SÉDUIRE**. Mais **L'ENJEU ENVIRONNEMENTAL** va s'imposer dans le développement de ces espaces économiques. Pour se conformer à **L'AIR DU TEMPS** mais aussi à **LA LOI**.

**E**lles sont bien souvent apparues durant les Trente Glorieuses. Les zones commerciales périurbaines furent d'abord le symbole de l'accès des classes moyennes à la consommation de masse. Cinquante ans plus tard, érigées en emblème de l'étalement urbain, comparées à des « **boîtes à chaussures** » qui s'étendent à perte de vue avec publicités tapageuses et parkings grand format, ces zones décriées, jalosées parfois, continuent toutefois de séduire. Accès facilité bien souvent, quelle que soit la mobilité choisie, parkings tout aussi nombreux que gratuits et adaptés aux nouvelles sources d'énergie, diversité des offres, pas ou peu, si on compte les Gilets jaunes qui n'avaient pas choisi les ronds-points pour rien, de manifestations qui pourraient bloquer

leur entrée : bref, **les zones d'activités commerciales multiplient les avantages pour les consommateurs** et continuent leur développement après deux années en pointillé liées au contexte sanitaire. Malgré tout, il y a les incontournables qui traversent les tempêtes, tirent toujours leur épingle du jeu dans le va-et-vient des enseignes et les balbutiements commerciaux pour rester en bonne santé. Les nouvelles arrivées se sont multipliées dans la zone de Nancy-Sud Houdemont-Frocourt, pas plus tard qu'à la rentrée dernière avec Intersport et de nouveaux voisins qui ne devraient pas tarder à y poser leurs affaires. Le centre commercial Cora reste le vaisseau amiral mais le centre Leclerc de Vandœuvre-lès-Nancy tire aussi dans son sillage proche des devantures qui ne peinent pas à trouver preneur. Même situation de l'autre côté, aux portes de la Métropole, dans la zone de Frouard ou la Porte verte d'Essey-lès-Nancy. Là aussi, les quelques départs laissent place à de nouveaux

noms et l'attractivité est toujours au rendez-vous. Alors **il y a bien eu les discours post-Covid-19 invitant à consommer local, à favoriser les échoppes indépendantes, les commerçants de proximité** ; oui mais voilà que ceux-ci s'invitent aussi dans ces espaces. Ou plutôt que ces espaces leur font de la place en leur ouvrant grand les bras d'un flux de consommateurs toujours nombreux avec des axes routiers à leurs portes.

### Et la Plaine Flageul dans tout cela ?

Il y a celles qui franchissent aussi le pas de la nouveauté et de la force de frappe pour se retrouver par secteur. On pense bien évidemment au parc automobile de Saint-Jacques à Maxéville qui a, un temps, laissé une partie de La Sapinière vide, avant qu'elle ne se refasse une santé. Les collectivités ont aussi leur responsabilité dans le phénomène : chaque maire voulant son enseigne inédite par rapport à ses petits voisins.

Alors face à la concurrence des centres-villes, la montée en flèche des achats sur Internet, et même si le commerce de périphérie concentre toujours 70 % des dépenses des Français, **la vacance augmente pour atteindre ces derniers temps près de 15 millions de mètres carrés** à en croire les estimations de l'Institut pour la ville et le commerce. Il faut donc innover pour continuer de se faire une place. Et parfois, il faut être patient. Comme pour la Plaine Flageul à Tomblaine où le dossier semble enlisé. Pourtant, un vote à l'unanimité du conseil métropolitain en septembre 2019 avait propulsé le projet sur la piste de décollage. Avec quels aménagements ? On est un peu passé par tout. D'un centre commercial à une patinoire en allant jusqu'à des envies de l'ASNL quand Jacques Rousselot en était encore le président. Avant qu'Hervé Ferron ne siffle la fin de la récré et confirme la concentration des activités autour de la thématique sports et loisirs. S'en était suivi un appel à candidatures à l'été 2021



© DR

# LES ZONES ANCY ?



et un an après, toujours rien. Offre privée, enveloppe réduite du côté de l'exécutif, tout circule mais personne ne veut rien dire. Signe que les décisions ne sont pas encore arbitrées. **Urbanloop, présent à quelques mètres sur le site de l'aérodrome, aura peut-être bouclé ses premiers tracés que la zone n'aura pas bougé.** Il va encore y avoir du sport de ce côté-là...

## La « zéro artificialisation nette » prend racine

Requalification, désindustrialisation, ces grands aménagements fonciers doivent aussi rimer avec environnement. Si les arbres et bosquets sont entremêlés aux parkings et autres couloirs automobiles, pas tellement de parcs ou de grandes étendues vertes dans ces espaces d'activités. Conscients de la situation, les promoteurs sont aujourd'hui plus enclins à réaménager ces zones en tenant compte des problématiques climatiques et des solutions qui peuvent découler. Si **l'objectif de sobriété foncière et éner-**

**gétique est dans toutes les têtes** – l'extinction des luminaires des enseignes et des immenses parkings la nuit ne suffira pas –, le gouvernement semble vouloir marquer un réel changement dans ces politiques d'aménagement qui vont faire l'objet d'un dispositif national de requalification. L'objectif du « zéro artificialisation nette » en 2050, qui rend désormais impossible l'extension incontrôlée, fait aussi de ces zones des **réserves foncières stratégiques.** Aux collectivités et aménageurs aussi d'exiger, à l'image de Brabois forestière, des projets qui tiennent compte de l'environnement et du paysage dans lequel ils s'inscrivent. Pour qu'écologie et économie ne fassent qu'un. N'est-ce pas aussi un des arguments avancés pour justifier l'étendue de l'aire piétonne dans l'hypercentre nancéien ?

Baptiste Zamaron

## BRABOIS FORESTIÈRE

# « 70 % de commercialisation mais à peine 40 % d'installations »

À deux pas du CHRU de Nancy et de la technopole de Nancy-Brabois, à proximité immédiate de l'A33-échangeur de Brabois, la **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON** aménage un espace d'activités à **VOCATION TERTIAIRE ET TECHNOLOGIQUE.** Avec toujours une très haute exigence environnementale et paysagère, la commercialisation des tranches suivantes vient d'être lancée. Explications avec **FILIPPE PINHO**, président de l'intercommunalité.

**La zone de Brabois forestière a été imaginée il y a plusieurs années. Pouvez-vous nous en redessiner les contours ?**

**Filipe Pinho** « L'aventure a commencé en 2019 avec de belles perspectives qui venaient s'inscrire dans une continuité de nos zones d'activités existantes, aux portes de l'agglomération nancéenne. À l'instar du parc d'activités du Breuil à Messein par exemple, qui était arrivé à saturation. Pour maintenir et amplifier la dynamique économique du territoire, la communauté de communes a alors étudié l'implantation et l'aménagement de nouveaux sites d'activités. Avec Brabois forestière, l'objectif était de réaliser un parc d'activités économiques à vocation tertiaire et technopolitaine, imaginé comme une porte d'entrée des territoires de Moselle et du Grand Nancy. Avec de sérieux atouts mis sur la table : proposer aux entreprises une offre en terrains viabilisés, sur un espace stratégique, à proximité immédiate des réseaux routiers et autoroutiers ; implanter un parc d'activités technologiques dans un cadre paysager de qualité, proche de zones urbaines et de terrains à vocation de pâtures avec donc une exigence environnementale forte, tout en pensant au développement des mobilités douces au sein de la zone et en bordure de celle-ci, le tram s'arrêtant à quelques mètres. Cet ensemble venant maintenir et amplifier la dynamique économique du territoire de Moselle et Madon dans le prolongement des activités présentes sur la technopole de Nancy-Brabois. Trois ans après, le bilan de la première tranche est très bon : plus de 70 % commercialisés. Ce qui nous permet de lancer la seconde tranche sur plus de quatre hectares avec l'objectif d'un démarrage des travaux de viabilisation au dernier trimestre 2023. »

**Malgré tout, visuellement, cela semble prendre du temps sur la première tranche et des panneaux de promoteurs pour des locaux disponibles au sein de la technopole fleurissent...**

« C'est tout le problème de ces derniers mois. 70 % de commercialisation mais à peine 40 % d'installations. Les parcelles sont vendues mais les délais entre les permis et l'arrivée des entreprises pour construire les infrastructures ne cessent de se rallonger. Ajoutez-y la pénurie de matières premières qui n'arrange rien. C'est frustrant ! Quant à la disponibilité des locaux, il y a des mouvements comme partout. La situation économique n'arrange rien. Mais la multiplication des panneaux de promoteurs peut produire un effet inverse de celui souhaité initialement. C'est aussi pour davantage de souplesse que sur Brabois forestière, nous avons souhaité "opérer" en direct avec les entreprises sans intermédiaire. »

**Être installé aux portes du Grand Nancy permet-il une attractivité plus forte ?**

« C'est un élément indéniable, qui nous permet aussi de faire face à tous les cas de figure. Nous restons dans la lignée de nos voisins du Technopôle Henri Poincaré avec une cohérence du partage du plateau qui a toujours vocation à attirer des entreprises tertiaires et technopolitaines. La très forte exigence environnementale, aussi bien dans l'architecture – un architecte-conseil contresigne



Filipe Pinho entouré des acteurs du projet.

les permis de construire – que dans la production d'énergies et donc un cahier des charges drastique que nous maintenons, a pu faire reculer certaines entreprises mais c'est un choix assumé. Il n'est pas question d'en faire une énième zone qui ressemble aux autres. Nous accueillons des entreprises, petites ou grands groupes d'ailleurs, qui sont en phase de croissance et qui ont besoin de foncier supplémentaire. D'autres viennent frapper à nos portes car elles sont en recherche d'une proximité avec l'Université de Lorraine : campus médecine et ingénieurs. D'autres enfin choisissent Brabois forestière pour sa proximité avec plusieurs solutions de mobilités : échangeur autoroutier, transports en commun dans notre communauté de communes et le Grand Nancy. »

**Justement, le sujet de la prolongation du réseau Stan revient sur la table depuis 2020 : la zone de Brabois forestière pourrait-elle être un lien ?**

« C'est un sujet évoqué qui peut, dans un premier temps, être composé d'étapes. Nous avons fait une proposition à André Rossinot qui a été renouvelée à Mathieu Klein : décaler le terminus de la ligne 1 du réseau Stan. D'autant plus que le terminus actuel devant le CHRU, au regard des flux de voitures mais aussi des bus dits Macron, est plus que tendu voire saturé. Pourquoi ne pas imaginer un prolongement de la ligne 1 sur le territoire de Moselle et Madon, passer l'échangeur et installer sur du foncier aménageable une zone intermodale ? C'est une proposition toujours soumise à arbitrage et qui devra être tranchée dans les prochains mois. »

**Gros point noir sur le plateau : la restauration. Des installations sont-elles prévues au sein de Brabois forestière ?**

« C'est en effet un réel sujet sur le plateau. L'offre de commerces ne figure pas dans notre cahier des charges mais celle hôtelière et de restauration, oui. Nous avons donc lancé une prospection pour des implantations dans ces deux domaines car il y a un vrai manque de par les infrastructures de l'Université de Lorraine présentes sur le plateau. Entre les personnels et chercheurs accueillis qui ne déjeunent pas forcément dans les établissements du Crous, une jauge de salariés conséquente, les restaurants de qualité déjà existants n'arrivent pas forcément à tout absorber. Les solutions ne devraient donc plus tarder. »

Propos recueillis par Baptiste Zamaron

SUITE EN PAGE 12



---

---

**COMMUNES MOSELLE ET  
MADON**

---

---

## Crise climatique et de l'énergie : la commune prend des mesures

La municipalité vient d'annoncer deux décisions prises lors de la dernière réunion du bureau municipal : l'annulation du concours des Maisons fleuries et le renoncement aux illuminations de Noël pour 2022.

**L**e concours des Maisons fleuries avait été organisé cette année sur la base d'inscriptions de volontaires. Une vingtaine de candidats s'était déclarée.

Or, en raison des conditions de sécheresse, cet été, la Préfecture a pris des arrêtés successifs pour limiter ou interdire les arrosages. Ce n'est que vers l'automne que, la pluie arrivant enfin, les fleurs ont pu reprendre un peu de leurs couleurs chez la plupart des candidats. Mais trop tardivement pour que le fleurissement soit comparable aux autres années. « Avec un immense regret », les élus du bureau municipal ont donc décidé d'annuler le concours 2022, remerciant les participants pour leurs efforts d'embellissement de la commune.

D'autre part, le maire et les adjoints ont décidé de renoncer également aux illuminations de Noël : « Les ré-

percussions de la crise énergétique semblent particulièrement inquiétantes pour 2023. Comme nous y invite l'État, nous devons prévoir un plan de sobriété à l'échelle de Chaligny. Chaque geste compte pour participer à l'effort sur les économies d'énergie. »

### Un mois de décembre plus économique et écologique

Et le maire de préciser son sentiment : « Si l'État encourage les gens à la sobriété énergétique, la mairie se doit de donner l'exemple. Il est difficile d'un côté de leur demander de faire des économies d'énergie et d'un autre côté, de poser des guirlandes. »

En décidant de supprimer toutes les illuminations de Noël, Chaligny fait le choix d'un mois de décembre « moins étincelant mais plus économique et écologique ». Non énergi-

vore, l'installation, devant la mairie, de sapins à décorer par les habitants, est bien sûr maintenue. Et la municipalité invite les Chalignéens à faire appel à leur imagination pour déployer, « avec des moyens plus économiques et écologiques », la magie de Noël dans la commune. ■



Non énergivore, la forêt éphémère devant la mairie, à décorer par les habitants, sera maintenue. La municipalité sollicite l'imagination des habitants pour habiller économiquement et écologiquement la commune pour Noël. Photo d'archives ER



## Modification de l'éclairage public

Après avoir abordé le sujet à plusieurs reprises en réunion de conseil municipal, et ayant évoqué la modification des horaires de fonctionnement de l'éclairage public dans la commune, une extinction vers 23 h 00 et un réalésage vers 05 h 00 étaient proposés, permettant ainsi de réaliser des économies sur la facture d'électricité.

Des modifications de l'installation

électrique étaient nécessaires pour atteindre cet objectif. Elles ont été réalisées cette semaine et sont en cours de test et de réglages. Des dysfonctionnements peuvent donc être observés pendant cette période.

Les élus informeront les habitants sur les dispositions définitives à la fin de la période d'essai et après validation des nouvelles conditions par le conseil municipal. ■



L'installation électrique est en cours de modification.



## Municipalité, commerçants et associations s'unissent pour dynamiser la ville

Trois acteurs incontournables du développement de Neuves-Maisons ont signé en mairie une « charte de collaboration et de développement commercial et associatif de Neuves-Maisons ». La Ville, l'association CAN (Commerçants et artisans néodomiens) et Océan qui regroupe les associations locales, ont décidé « d'unir leurs efforts afin de contribuer au développement et à l'attractivité » de la commune. Il s'agit, comme l'explique le maire, de « dynamiser les manifestations culturelles et commerciales ». Un groupe de pilotage suivra et évaluera les animations réalisées.

### La coopération des partenaires bien définie

La mairie coordonne le calendrier des fêtes et met à disposition les matériels et le personnel nécessaires à leur mise en œuvre. Elle organise elle-même certaines manifestations.

Océan, « bras armé de la ville » depuis les années 2000, est chargé des fêtes d'été et d'hiver ainsi que des actions municipales déléguées par la municipalité (Néofolies, fête de la musique etc.).

L'association CAN organise quant à elle des manifestations commerciales et d'animation du centre-ville : braderie, guinguette du 25 août, fête de l'artisanat, etc.

En quelques mots, Julia Ève, prési-

dente du CAN, se dit honorée de collaborer avec la Ville et Océan « pour de beaux moments ». Jean Goepfer, président d'Océan, souhaite « longue vie à cette union ». Pascal Schneider, lui, est optimiste : « On est dans la salle des mariages ! » ■



En présence de nombreux élus, personnalités et membres associatifs, le maire Pascal Schneider (au centre), Julia Ève (à droite) et Jean Goepfer (à gauche) ont signé une charte pour, ensemble, « dynamiser les manifestations ».





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-NEUVES-MAISONS

## Des projets immobiliers se dessinent

Le conseil municipal a décidé de vendre le bâtiment de l'ancienne gare rue Général-Thiry où un laboratoire de biologie devrait s'installer. Il va par ailleurs acquérir des terrains sur la zone du Puisot Bas pour y réaliser des logements seniors.

**L**e conseil municipal s'est réuni en salle d'honneur de la mairie. À l'ordre du jour, plusieurs points dont une information concernant un emprunt de financement des investissements initialement prévu de 827 000 € et réduit à 455 000 €.

Suite à l'élection d'un nouvel adjoint et à la modification de délégation d'un autre, le tableau des indemnités attribuées au maire, aux adjoints et aux conseillers a été mis à jour, ce qui ne représente pas une augmentation mais l'entrée nominative d'un nouvel élu.

### Des logements seniors en vue zone du Puisot Bas

Le bâtiment de l'ancienne gare rue Général-Thiry sera vendu pour la somme de 150 000 €. Un laboratoire de biologie devrait s'y installer.

La mairie accepte de faire l'acquisition de terrains situés sur la zone du Puisot Bas à proximité de la rési-

dence André-Clerbout afin de réaliser un projet de logements à destination des seniors.

Des subventions pour le haut niveau du tennis de table et pour trois associations, concernant l'occupation du centre Jean-l'Hôte, sont approuvées.

Plusieurs délibérations ont porté sur l'adoption d'une nouvelle nomenclature budgétaire avec entre autres la fusion du compte administratif et de gestion. La mise en place de cette nouvelle nomenclature sera obligatoire en 2024, la commune le fera dès 2023 appliquant ainsi la nomenclature M27 qui assurera une meilleure visibilité et transparence des comptes. Ce qui implique déjà d'adopter le règlement budgétaire et financier.

Toutes les délibérations ont été approuvées à l'unanimité

### Élus sous protection fonctionnelle

Suite à des menaces, des propos irrespectueux et des actes d'une certaine violence, il a été demandé à l'assemblée d'accorder la protection fonctionnelle à Pascal Schneider et à Jean-François Belloti, maire et adjoint. Protection approuvée à l'unanimité. ■



Des subventions ont été octroyées, concernant l'occupation du centre Jean-l'Hôte, notamment au tennis de table.



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-NEUVES-MAISONS

## Trois nouveaux gendarmes intègrent la brigade

Avec l'arrivée de trois nouveaux gendarmes, l'effectif de la brigade autonome de gendarmerie de Neuves-Maisons est au complet, soit 32 militaires.

**T**rois nouveaux gendarmes viennent d'intégrer la brigade autonome de Neuves-Maisons, portant l'effectif au complet soit 32 militaires.

### Yoann Paré

Originaire de Bourges, le gendarme Yoann Paré, 30 ans, père d'un jeune enfant, est affecté à Neuves-Maisons depuis le 16 septembre. Titulaire d'une licence en économie générale et en droit bancaire, il a tenté et réussi le concours de sous-officier.

Après la formation à l'école de gendarmerie de Chaumont, il reste sept ans à la brigade de Vitry-le-François. Il compte passer le concours d'Officier de police judiciaire (OPJ) en 2023.

### Aurore Niclas

L'adjudante Aurore Niclas, OPJ de 36 ans, mère de trois enfants, est affectée depuis le 1<sup>er</sup> octobre à Neuves-Maisons, la commune où elle a grandi. Elle est entrée en gendarmerie à

18 ans, dès le bac en poche. Après sa formation de gendarme adjointe volontaire (GAV) à l'école de gendarmerie de Tulle en 2006, elle est affectée à Rombas (57) puis au peloton d'autoroute de Colombey-les-Belles. Elle réussit le concours de sous-officier en 2007 et est formée à l'école de Chaumont.

À la sortie, elle est nommée dans les Landes où elle reste pendant trois ans, puis dans le Libournais et enfin à Gujan-Mestras, dans le bassin d'Archon.

Elle se trouve au centre des incendies de l'été dernier, procède à des évacuations, effectue des surveillances pour éviter les cambriolages de maisons désertes et est témoin de la destruction d'immenses pinèdes dont celle du Pilat.

### Allan Marcel

Le gendarme Allan Marcel, lui, est originaire de Saint-Dizier. OPJ de 27 ans, il est affecté à la brigade de Neuves-Maisons depuis le 16 sep-

tembre. Lui aussi est entré en gendarmerie après le bac. D'abord GAV pendant deux ans et demi à Sablé, dans la Sarthe, il fait l'école de sous-officier à Chaumont en 2017. À la sortie, il est affecté pendant cinq ans à la brigade de Bouzonville en Moselle. Il a réussi l'OPJ en 2022 avant d'être muté à Neuves-Maisons.

Les trois arrivants apprécient « les locaux neufs, un bon commandement et un bel effectif, tout pour faire du bon travail. » ■



Les trois nouveaux arrivants de la brigade autonome de gendarmerie : de gauche à droite, le gendarme Allan Marcel, l'adjudante Aurore Niclas et le gendarme Yoann Paré.



## Une année exceptionnelle pour l'ancienne mine de fer

Une belle satisfaction pour les bénévoles en cette fin de saison qui clôture les visites de l'ancienne mine de fer. Notamment avec un mois d'août exceptionnel avec 2 400 personnes qui ont découvert les galeries et une année qui se termine avec plus de 8 500 visites guidées.

« C'est plus que ce que l'on espérait. On pensait revenir au temps d'avant COVID, aux alentours de 6 500 visites, mais nous sommes largement au-dessus. Un beau résultat grâce à tous les guides bénévoles qui se sont mobilisés », souligne Vincent Ferry, directeur de l'association APCI (Agence pour la promotion de la création industrielle). « Des bénévoles présents les samedis, les dimanches et les jours de vacances et qui représentent depuis le mois de

février plus de 250 jours d'ouverture. À l'échelle de la Meurthe-et-Moselle et même du Grand Est, la mine est devenue un des plus grands sites touristiques incontournables », ajoute le directeur. De plus, le dépouillement du questionnaire de satisfaction donne un résultat de plus de 93 % de visiteurs, auxquels s'ajoutent des commentaires très élogieux.

**La mine reste ouverte pour les visites organisées et la réouverture**

**au public se fera début de février 2023. ■**



Les bénévoles de l'association APCI sont satisfaits du nombre de visites guidées qui ne cesse d'augmenter.





## Renouvellement de conventions au menu du conseil municipal

**L**e renouvellement pour 5 ans de la convention de prestations intégrées entre la collectivité et la société SPL-XDEMAT a été approuvé et ce, à compter du 31 décembre 2022.

Une convention de partenariat « médecine professionnelle et préven-

tive » avec le centre de gestion a été signée (convention complémentaire, propositions d'intervention, formulaires de demande mission...) pour un coût de 99 euros pour 2 ans par personne. Signature également de la convention territoriale globale (Auparavant contrat enfance jeunesse)

Désignation de Marie Claude Cardot représentant les élus en tant que déléguée auprès du C.N.A.S. (Comité national d'action sociale) ■



---

---

# ACTUALITÉS DIVERSES

---

---

## Centre de tri : 3 millions d'euros pour valoriser les déchets ultimes

Veolia va investir 3 millions d'euros pour équiper son centre de tri et de valorisation d'une nouvelle chaîne de préparation de combustibles solides de récupération. Les déchets ultimes qui en sortiront alimenteront la chaufferie Dombasle Énergie, en construction sur le site de Solvay.

Chaque jour, le centre de tri et de valorisation de Ludres géré par Veolia, installé sur un site de 7,5 hectares dans la zone industrielle Dynapôle, à Ludres, est le théâtre d'un ballet incessant : l'entrée de 200 camions chargés de déchets provenant de la Métropole du Grand Nancy et d'autres territoires de la Meurthe-et-Moselle.

Les camions qui arrivent pour décharger leurs contenus sont pesés une première fois (la seconde à leur sortie) et passent sous des portiques spéciaux détectant les possibles déchets radioactifs. Un agent s'assure également que les papiers administratifs en vigueur sont bien conformes à la livraison.

« On valorise tout ce que l'on peut »

« C'est ici le plus grand centre de tri et de valorisation du Grand Est », souligne Manuel Sirjean, directeur du site. « Il est ouvert 22 heures sur 24, tous les jours, y compris les week-ends et jours fériés, et réceptionne chaque année 132 000 tonnes de déchets issus du tri des entreprises et des habitants, dont 60 % sont valorisées. »

Le site, qui emploie 25 personnes, a trois activités principales : le tri et le conditionnement des papiers, cartons, plastiques, déchets verts ; le tri haute performance pour faire des combustibles solides de récupération (CSR) destinés aux cimentiers ; le

transfert et le tri de déchets tels que des gravats, du verre, bois, et déchets d'ameublement.

*Le centre de tri est ouvert 22 heures sur 24, tous les jours, y compris les week-ends et jours fériés*

« On valorise tout ce que l'on peut », reprend Manuel Sirjean. « 12 000 tonnes de gravats, par exemple, sont réutilisées pour faire les sous-couches des routes et 7 500 tonnes de bois pour faire des panneaux de particules. Tous les papiers et cartons qui arrivent ici sont par la suite réutilisés, cela représente 22 000 tonnes. Quand les déchets sont trop mélangés, ils passent dans une cabine de tri et des agents de tri font la séparation manuellement. »

### 15 000 tonnes de combustibles solides de récupération actuelle-ment

Les déchets ultimes, non valorisables et non dangereux, finissent en combustibles solides de récupération (CSR). Les CSR sont utilisés pour leur pouvoir calorifique comme substituts aux combustibles fossiles pour produire de l'énergie pour des industriels ou des réseaux de chaleur urbains.

Le centre de tri de valorisation de Veolia, à Ludres, produit ainsi 15 000 tonnes de CSR par an destinées à la cimenterie Vicat, à Xeuilly, qui l'utilise dans son process industriel.

« Les autorités réduisent de plus en plus le nombre de déchets autorisés à enfouissement », explique Pierre Muller, expert CSR du site.

« Les CSR qui partent d'ici sont constitués de mousse de matelas et de canapés, de bois, de textile. Ils doivent toujours contenir une part variable de composants biogènes considérée comme neutre en CO<sub>2</sub>. Quand on reçoit la matière première, on s'assure qu'elle est bien conforme au cahier des charges et à la réglementation. Les déchets partent dans un broyeur et passent sur une chaîne de déferrailage utilisant un électroaimant. Les particules qui contiennent du chlore sont retirées avec une trieuse optique puis, les déchets ultimes finissent dans un granulateur pour être réduits à deux centimètres. »

### Bientôt des CSR de 350 mm

Bientôt, Veolia va investir 3 millions d'euros dans une nouvelle chaîne de préparation des combustibles solides de récupération, pour pouvoir produire 60 000 tonnes de CSR par an, à partir de 2024, destinés à alimenter la chaufferie Dombasle Énergie, en cours de construction sur le site de Solvay. Cette chaufferie équipée de deux fours valorisera 350 000 tonnes de CSR par an fournis par plusieurs sites de Veolia, dont celui de Ludres. « Ces fours seront capables d'absorber des CSR de 350 mm, du coup, il n'y aura plus besoin de l'étape de

granulation », détaille Pierre Muller.

132 000

En tonnes, ce sont les déchets, issus du tri des entreprises et des habitations, réceptionnés chaque année au centre de tri.

Quand les déchets sont trop mélangés, ils passent dans une cabine de tri et des agents de tri font la séparation manuellement

*Manuel Sirjean, directeur du centre de*

tri ■



Le combustible solide de récupération (CSR) est composé de mousse, bois et textile. Photo ER /Cédric JACQUOT



Deux cents camions viennent chaque jour décharger les déchets au centre de tri et de traitement de Veolia à Ludres.

Photo ER /Cédric JACQUOT 200 camions chargés de déchets industriels arrivent chaque jour au centre de tri et de traitement de Ludres. Photo ER /Cédric JACQUOT

*par Jean-Christophe Vincent*



## 3e métropole la plus attractive de France pour les entreprises

La Métropole du Grand Nancy se hisse à la troisième place du classement réalisé par le magazine Challenges sur le sujet de l'attractivité des entreprises en France. Pour Mathieu Klein, président du Grand Nancy, « la politique menée depuis 2020 porte ses premiers fruits ».

« Une bonne nouvelle qui souligne la vitalité de nos territoires », se réjouit Lorr Up, l'agence de développement économique Nancy Sud Lorraine.

Dans son dernier numéro du 10 au 16 novembre, l'hebdomadaire Challenges classe la Métropole du Grand Nancy à la troisième place du classement concernant l'attractivité des entreprises en France.

Nancy est juste derrière Lille, la grande gagnante et Montpellier. Et la cité ducale se hisse loin devant Reims (27e place), Metz (28e) et Strasbourg (29e)...

Le magazine a réalisé son étude en partenariat avec BDO, réseau de cabinet d'audit, 5e plus grand cabinet d'audit au monde.

Pour établir ce palmarès, ont notamment été utilisées les données suivantes : aides versées pour l'embauche des jeunes, jeunes entrés en contrat initiative emploi et parcours emploi compétences, difficultés de recrutement par les entreprises, formation continue, évolution de l'emploi entre 2015 et 2021...

### « Santé et bien-être »

Pour Mathieu Klein, maire de Nancy et président, « même s'ils doivent être pris avec prudence, les résultats de ce sondage sont cependant encourageants ».

*« Notre volonté est de faire de notre territoire la Métropole de la santé et du bien-être »*

Face à une opposition qui parfois lui reproche son manque d'entrain dans les dossiers économiques, Mathieu Klein répond : « Cette troisième place met en exergue les atouts de notre territoire et la vraie dynamique qui opère. Je le répète souvent, mais je rappelle que Nancy est, après Paris, le premier pôle ingénieurs de France avec 7 000 élèves ingénieurs. Nous avons par ailleurs un foncier qui reste abordable pour les entreprises et des logements attractifs. »

### 8<sup>e</sup> place pour les familles et 10<sup>e</sup> pour l'écologie

Le maire de Nancy tient à préciser « l'importance de l'ouverture de Nancy Thermal en 2023 et la candidature pour obtenir la création d'un

Institut hospitalo-universitaire (IHU) spécialisé dans les MICI (maladies inflammatoires chroniques de l'intestin), un projet à 50 millions d'euros ».

« Notre volonté est de faire de notre territoire la Métropole de la santé et du bien-être », assure Mathieu Klein.

Dans la même publication, Challenges classe les métropoles françaises en fonction de leur attractivité pour les familles et l'écologie, thème cher à la majorité de Mathieu Klein. Nancy se situe à la 8e place pour les familles et à la 10e place pour l'écologie. ■



Pour Mathieu Klein, le président du Grand Nancy, « ce classement est encourageant ». Photo d'archives ER /Alexandre MARCHI

par Mickaël Demeaux

